



SURMONTER LES DEFIS DE GOUVERNANCE AU FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU - TUNISIE -

Pistes de réflexion



شبكة جمعيات الطبيعة والتنمية بتونس
Réseau Associatif pour la Nature et le Développement en Tunisie

B. HOUMAN

IDEES PARTAGEES

Injecter de l'argent en présence de modèles de gouvernance « balbutiants » ne garantit pas l'utilisation efficace des fonds et n'assurera pas la viabilité des flux financiers.

Travailler sur les systèmes de gouvernance de l'eau et les réformes du secteur qui leurs sont associées sans intégrer la dimension financière peut s'avérer non pertinent.

Des Synergies avec les organisations de la Société Civile non partisans et non violentes, comptables de leurs actes et transparentes dans leurs fonctionnements peuvent aider à relever les défis .

DU ROLE DES O.S.C

1°. Encadrer les associations locales pour mieux comprendre le processus et le système de production, de mise en œuvre et de révision des lois et de la réglementation / **Approche fondée sur les droits & les devoirs**

2°. Accompagner les groupements locaux et associations pour avoir les clés de l'échiquier institutionnel et de l'architecture financière; / **Renforcement des capacités**

3°. Enquêter sur les défis organisationnels de la gouvernance de l'eau en Tunisie/ **Fonction de veille**

4°. Capitaliser et Transférer les bonnes pratiques et les expériences vécues / **Fonction de partage**

5°. Clarifier le potentiel de la PSP et expliquer les avantages, les inconvénients et les risques à mutualiser / **développer la confiance.**

6°. Diffuser la culture de la transparence, de l'intégrité et de la responsabilité / **renforcer l'environnement favorable aux investissements.**

7°. Promouvoir la représentation des jeunes et des femmes dans les comités de gestion locale de l'eau.

8°. Prévenir les conflits et participer à l'arbitrage en cas de leurs émergences / **Fonction de médiation**

9°. Participer à l'élaboration des stratégies des plans et programmes relatifs à l'eau pour **promouvoir les politiques inclusives et efficaces.**

10°. Participer à l'analyse et l'évaluation des impacts (économique, social et environnemental) des projets.

11°. Favoriser la création d'Institution Indépendante de régulation et de contrôle capable d'accroître l'efficacité de fonctionnement.

COMMENT ?

Accès à l'information

Mécanismes institutionnalisés

la société civile doit être suffisamment informée afin de rendre effectif sa **participation dans la diffusion de données de base sur les services d'eau et d'assainissement** : *prix de l'eau , coût des services , performance des opérateurs, qualité de l'eau etc.)*

Grâce à un flux d'information libre, clair et accessible, les OSC peuvent également contribuer à **renforcer la responsabilisation aux niveaux local et national.**

Les Associations doivent être en mesure d'utiliser les informations disponibles pour faire émerger de nouvelles orientations et influencer les processus de décision.



La création d'espace de dialogue peut aider à:

Exprimer les attentes, les besoins et les contraintes respectives;

Exorciser les non-dits et évacuer les procès d'intention;

Faire émerger dans l'esprit de chacun, une représentation systémique de la gouvernance de l'eau et l'idée d'une responsabilité partagée

PARTICIPATION A LA PRISE DE DECISION

LES DETERMINANTS

La volonté politique: elle influence la forme, l'étendue et l'effectivité du mécanisme / permet d'associer les citoyens aux processus décisionnels, sans pour autant contester le pouvoir décisionnel des élus.

Institutionnalisation des processus de consultation – Concertation / Mise en d'un cadre légal transparent et équitable .

Garantie d'une participation effective/ Code de bonne pratique pour la participation

Allocation des ressources financières et humaines pour assurer la durabilité

Partenariat pouvant aller à la délégation d'une tâche concrète l'ONG: forums participatifs; formation